

# **PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit un novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BIEVILLE-BEUVILLE, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente pour des raisons de sécurité, sous la Présidence de Monsieur CHAUVOIS Christian, Maire.

**Etaient présents** : BADAIRE Colette, BONVALET Christian, BOUET Aline, DE SLOOVERE Françoise, DE GREGORIO-AVVENIR Sandy, JOUAN-TRAMPLER Danielle, LANCE Stéphane, LEBLANC Pascal, LEBORGNE Hubert, LELANDAIS Olivier, LEMAUFFE Stéphanie, MOTTELAY Christian, PATUREL Hervé, PREVOT Anne-Laure, PROUST Véronique, PUTIGNIER Aurélie et VILLEDIEU Corinne.

**Etaient absents** : DIOUF Ghislaine (pouvoir à DE SLOOVERE Françoise), LALONDE François (pouvoir à PATUREL Hervé), OBLIN Elise (pouvoir à BADAIRE Colette), PAILLEY Germain (pouvoir à LEMAUFFE Stéphanie) et TARDIF David (pouvoir à PREVOT Anne-Laure).

**Secrétaire de séance** : DE SLOOVERE Françoise.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si les membres du Conseil Municipal approuvent le dernier procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2022. Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité, Monsieur Christian BONVALET ne prenant pas part au vote.

## **ACCUEIL D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL ET CHOIX DES COMMISSIONS – N°2022/090**

Monsieur le Maire rappelle la démission de Madame LIEGAULT Estelle pour raisons professionnelles et son remplacement par Monsieur BONVALET Christian suivant l'ordre de la liste.

Monsieur le Maire demande à M. BONVALET Christian ses choix concernant son implication au sein des commissions communales.

Monsieur BONVALET Christian indique qu'il souhaite intégrer les commissions Finances et Travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le choix de commissions de M. BONVALET Christian ;

CHARGE Monsieur le Maire des démarches liées à cette décision.

## **PROPOSITION DE FERMETURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AVANT 23H30 – N°2022/091**

Monsieur le Maire demande à Monsieur LEBORGNE Hubert, Maire-Adjoint en charge des travaux de bien vouloir présenter ce point de l'ordre du jour.

Monsieur LEBORGNE Hubert rappelle que par décision du Conseil Municipal en date du 4 avril 2022 la fermeture de l'éclairage public a été programmée à 23h30.

Monsieur LEBORGNE rappelle les difficultés que la Commune va rencontrer dans le domaine de l'énergie et propose de fermer dès 22h30 celui-ci. Monsieur le Maire indique que l'horaire était initialement prévu pour 23h, mais suite à une réunion regroupant 25 communes il se trouve que ces dernières abaissent l'horaire à 22h30.

Monsieur LEBORGNE indique que la décision doit être prise rapidement eu égard à la gratuité offerte par le SDEC Energie pour procéder à une modification de programmation de nos éclairages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'abaissement de l'horaire de fermeture de l'éclairage public à 22h30 ;

CHARGE Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

## **VALIDATION DE LA TENUE D'UNE REUNION DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES – P.A.D.D.- N°2022/092**

Monsieur le Maire rappelle la réunion du 17 octobre 2022 au cours de laquelle le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été présenté à tous les membres du Conseil Municipal et indique qu'il est aujourd'hui nécessaire d'acter la tenue de cette réunion qui est un préambule à la rédaction du P.A.D.D intercommunal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

INDIQUE qu'une réunion de présentation du P.A.D.D. a bien été organisée le 17 octobre 2022 à la salle polyvalente à 19h ;

PRECISE que tous les Conseiller Municipaux avaient été conviés à cette réunion par écrit.

## **AUGMENTATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - N°2022/093**

Monsieur le maire rappelle la délibération du 10 octobre dernier décidant une augmentation des tarifs de la restauration scolaire de 4%. Seuls les tarifs de la Commune avaient été présentés à cette réunion. Il y a donc lieu de revoir à la hausse également les autres tarifs appliqués à la restauration scolaire, notamment les tarifs particuliers comme ceux de Périers sur le Dan et des repas hors communes. Monsieur le Maire propose d'appliquer la hausse de 4% à tous les tarifs mis à part celui appliqué aux paniers repas qui restera à 1.50€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter tous les tarifs de restauration scolaire appliqués aux repas des enfants de 4% mis à part le tarif des paniers repas maintenu à 1.50€.

DECIDE d'appliquer cette augmentation à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;

CHARGE Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

**DECISION MODIFICATIVE N°1 : AJUSTEMENT DES CHARGES SALARIALES SUITE A LA REVALORISATION DU POINT D'INDICE – N°2022/094**

Objet de la dépense	Augmentation des crédits		Diminution des crédits	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Ajustement de la masse salariale suite à l'augmentation de la valeur du point	6411 D	+ 10 000 €	022 D	- 10 000 €

**AJUSTEMENT DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE POUR LA FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE A – N°2022/095**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 22 février 2010 modifiant les ratios d'avancement de grade pour le personnel communal. Monsieur le Maire indique qu'à cette époque les ratios pour la catégorie A de la filière administrative n'ont pas été délibérés aucun agent n'étant concerné.

Il y a lieu de délibérer afin d'inclure la catégorie A dans la filière administrative. Monsieur le Maire précise que cette décision est soumise à l'avis du Comité Technique du Centre de gestion du Calvados et que ce dernier a émis un avis favorable le 20 octobre dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Au vu de l'avis favorable émis par le Comité technique en date du 20 octobre 2022,

FIXE les ratios d'avancement de grade de la filière administrative pour la catégorie A de la manière suivante :

FILIERES (administrative, technique, animation, Culturelle, médico-sociale, police, sportive)	GRADES D'AVANCEMENT	RATIOS (%)
ADMINSITRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL	100 %
ADMINSITRATIVE	ATTACHE HORS CLASSE	100 %

CHARGE Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

**QUESTIONS DIVERSES– N°2022/096**

**Monsieur le Maire** indique qu'un projet immobilier comprenant des logements sociaux devrait se faire dans l'enceinte d'un ancien corps de ferme à la Bijude ; de plus, l'aménagement sur les terrains de l'ancienne poste devraient débiter à horizon 2023 pour un achèvement prévu en 2025. Eu égard aux obligations en matière de logement ces deux points représentent de bonnes nouvelles sur le plan communal, notamment dans le cadre du rattrapage du manque de logements sociaux.

**M le Maire** indique que le Pôle Enfance est quasiment achevé, seules des finitions sont en attente ; le Centre de loisirs a pu se dérouler dans les nouveaux locaux aux vacances de la Toussaint.

**M. le Maire** informe ses collègues sur une nouvelle collecte pour l'Ukraine, uniquement de couvertures et de duvets, jusqu'au 12 décembre dans le local accueil cimetière de 14h à 15h jusqu'au 12 décembre.

**Monsieur LEBORGNE Hubert** rappelle que la prochaine commission travaux se déroulera le 6 décembre à 18h30 en mairie. Une campagne de récupération des armes se déroule du 25/11 au 2/12 à la gendarmerie de Caen près de la Clinique du Parc. La RD 60 et la RD 141 seront fermées les nuits du 01/12 au 02/12 pour réaliser des purges de chaussées ; des déviations seront mises en place. Les travaux concernant l'émissaire des eaux usées avancent plus vite que prévu et seront peut-être achevés fin janvier, ensuite ce sera la Basse rue et le chemin de la mule. Mme BOUET demande quels sont les horaires de fermeture nocturne des voies ; M. LEBORGNE indique que cela commence à 20 h et se termine à 6h30.

**Madame JOUAN-TRAMPLER Danielle** trouve très bien la nouvelle carte d'invitation pour les cérémonies du 11/11.

**Monsieur MOTTELAY Christian** trouve que l'absence de haie pour délimiter la piste cyclable vers Blainville représente un danger pour les cyclistes et les piétons. M. LEBORGNE indique qu'une solution est à l'étude. M. MOTTELAY a trouvé les cérémonies du 11/11 très réussies eu égard notamment à la présence des enfants.

**Madame PROUST Véronique** a assisté aux ateliers sur le P.A.D.D organisés par Caen la Mer et a trouvé cela très productif.

**Monsieur PATUREL Hervé** appelle à être vigilant lors de la création de la voie cyclable vers Mathieu ; M. le Maire indique que la Commune n'est pas compétente dans ce domaine mais restera attentive.

**Madame LEMAUFFE Stéphanie** indique que la commission « Menus » se déroule le 29/11. Lors du dernier CMJE, les enfants ont choisi de confectionner des gâteaux pour les vendre au profit du téléthon lors du marché de Noël. Suite à l'action menée afin de récolter des produits d'hygiène en faveur des femmes victimes de violences, 100kg de produits ont été donnés ; Mme LEMAUFFE remercie tous les donateurs.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h29.**

Le secrétaire de séance,

**Françoise DE SLOOVERE.**



Le Maire,

**Christian CHAUVOIS.**

